

## **Tirer profit d'une stratégie sur l'économie numérique**

Avec le plan approprié, le Canada pourrait dominer l'économie numérique mondiale. En misant sur leurs forces et en collaborant avec le gouvernement fédéral, les entreprises canadiennes seraient en mesure de profiter des avantages des technologies numériques et d'obtenir un avantage concurrentiel à l'échelle internationale.

La Chambre de commerce du Canada a accueilli favorablement l'annonce du gouvernement fédéral dans le budget 2010, à savoir qu'une stratégie sur l'économie numérique serait élaborée et mise en œuvre. Le 10 mai 2010, le gouvernement a annoncé qu'il consultera le public à propos d'une telle stratégie avant d'agir. Par ailleurs, le dépôt du projet de loi C-32, *Loi sur la modernisation du droit d'auteur*, est un premier pas vers la modernisation des lois sur le droit d'auteur du Canada. Les amendements contenus dans le projet de loi créent un bon équilibre entre les intérêts de l'industrie et des consommateurs et pose de solides fondements pour la croissance économique et la création d'emplois au Canada.

La Chambre de commerce du Canada a pris l'initiative de réclamer cette stratégie numérique et elle a travaillé avec d'importantes sociétés de technologie et produit des documents de principe qui ont encouragé le gouvernement et les entreprises à s'associer pour en assurer la réussite.

Le commerce électronique est un catalyseur clé de la croissance de productivité, car il augmente les bénéfices et diminue les coûts des entreprises. La majorité des entreprises savent que les affaires électroniques sont essentielles à la réussite dans l'économie mondiale d'aujourd'hui, mais de nombreuses entreprises – particulièrement les petites entreprises – en ignorent l'importance.

En 2009, la Chambre de commerce du Canada a adopté une résolution de politique intitulée « Assurer la réussite économique du Canada à l'aide des technologies de l'information et des communications ». Cette résolution soulignait l'importance d'établir une stratégie nationale sur les technologies de l'information et des communications et encourageait le gouvernement à redevenir un meneur mondial dans ce domaine. Elle présentait également des recommandations qui restent pertinentes et devraient être intégrées à une stratégie sur l'économie numérique.

Tout le monde sait que la productivité est directement liée à l'innovation et à l'adoption de la technologie. Les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Australie et le Danemark affectent d'ailleurs beaucoup de ressources à l'économie numérique et, dans certains cas, ont créé des ministères fédéraux qui restent à l'affût des possibilités et des enjeux. L'écart de productivité entre le Canada et les États-Unis reste problématique. Le milieu des affaires comprend les contraintes financières actuelles du gouvernement, mais il y a des façons innovatrices de travailler ensemble pour assurer l'avancement de la stratégie sur l'économie numérique.

### **Recommandations**

Que le gouvernement fédéral :

1. Sous la direction du ministre de l'Industrie, dirige la mise en œuvre de la stratégie sur l'économie numérique au sein du gouvernement et fasse de l'adoption des technologies de l'information et des communications (TIC) une priorité à l'échelle du gouvernement.
2. Réaffecte des ressources à des investissements dans les TIC et les programmes connexes.
3. Élabore un projet pilote visant à aider les petites et moyennes entreprises (PME) du pays à mettre en œuvre des stratégies sur les TIC.
4. Crée un environnement qui protège plus efficacement les droits de propriété intellectuelle.